



Photo d'illustration de journalistes malgaches au travail
www.madagate.com

La cérémonie de présentation officielle de la Charte d'engagements des médias malgaches, a eu lieu ce jeudi 21 février 2013, à la salle Filao de l'Eden Gallery, enceinte de l'hôtel Ibis, Ankorondrano, Antananarivo. Elle a été élaborée par une vingtaine de rédacteurs en chef malgaches issus des différents médias publics et privés (presse écrite, radio, télévision). Ces rédacteurs en chef se sont également approprié le Guide pratique du journaliste en période électorale édité par l'OIF et RSF, à partir duquel ils ont décidé de réaliser un "Guide de couverture des élections" en français et en malgache, en collaboration avec la CENI-T et avec l'appui de l'OIF et de la COI.

C'est le 18 janvier 2013 qu'a été rédigée une "Charte d'engagements pour la couverture de la période électorale à Madagascar"

Puis, un Comité de suivi, composé de rédacteurs en chef, l'a distribuée à l'ensemble de la profession. Enfin, démarche finale, ils ont recensé et adressé des demandes précises à l'attention de la CENI-T, en présence de sa présidente, pour une bonne couverture des élections.



De g. à dr.: Guy Laurent Ramanakamonjy, Béatrice Atallah, Fatma Samoura, J.E. Radavidson

UNE PREMIERE A MADAGASCAR



Andry Tsileferintsoa (Les Nouvelles), J.E. Radavidson (Ma-Tv), Béatrice Atallah (CENI-T) et Fatma Samoura (PNUD)

Plusieurs responsables de médias et journalistes malgaches ont signé cette Charte d'engagements qui édicte les principes affirmés et les expériences partagées afin d'accompagner le processus électoral avec professionnalisme et objectivité.

Il faut défendre le devoir et le droit d'informer, la liberté de presse et autres libertés fondamentales. Il faut soutenir toute initiative qui tend à l'apaisement, à l'éducation citoyenne. Il faut que ces prochaines élections soient des plus crédibles, justes et transparentes. **Il est essentiel de dénoncer toute dérive, qu'elle soit de la part des organisateurs des élections, des candidats, du régime, que de la Communauté internationale.**

Soutenue par la CENIT, l'initiative venait des organismes internationaux comme l'OIF, de la COI mais également des journalistes locaux qui ont exprimé le souhait de normaliser l'exercice de la profession dans le contexte actuel.

En signant cette charte, le journaliste s'engage à respecter les valeurs qui y sont énumérées. Cela n'engage que lui-même. Mais, l'objectif est de permettre et d'encourager les médias à œuvrer pour la réussite des prochaines élections. Qu'elles soient justes, crédibles.

C'est la première fois qu'une charte de la sorte est élaborée à Madagascar. **-MA-LAZA du 22 février 2013-**



Discours de Jorlyn Edouard Radavidson

Représentant des journalistes

Mesdames et Messieurs,

Collègues journalistes,

Nous sommes réunis ce jour pour la cérémonie de présentation de la **charte d'engagement des média malgaches pour la couverture des élections**

s. C'est une première dans les annales de la profession à Madagascar.

Un atelier a été organisé dans les locaux de la CENIT à Alarobia, les 15, 16, 17 et 18 janvier derniers, à l'initiative de l'Organisation Internationale de la Francophonie OIF, de la

Commission de l'Océan Indien COI, des Reporters Sans Frontières RSF et de la Commission Electorale Nationale et Indépendante pour la Transition. C'est un honneur pour moi de prendre la parole au nom des collègues qui ont pris part à cet atelier.

Plusieurs Directeurs, Rédacteurs en chef du public et du privé, provenant de divers média : presse écrite, audiovisuelle, presse en ligne, ont participé aux travaux. Ces travaux étaient animés par des collègues consultants aussi bien nationaux qu'étrangers. Nous les remercions pour leur excellent travail. Les débats et les partages d'expérience quant à la couverture des élections ont été particulièrement captivants

Nous remercions les organisateurs pour la qualité de leur travail, et les participants pour leur assiduité. L'objectif était de déboucher vraiment sur du concret. Sur un outil de travail Et voilà, c'est fait ; ce défi relevé est devenu une réalité.. Au final et entre autres, nous avons pu élaborer cette charte d'engagement des journalistes pour la couverture de la période électorale.

Je vous épargnerais les détails des thématiques abordées durant cet atelier.

cadre juridique, rappel des fondamentaux comme d'habitude, expérience de couverture électorale au Mozambique, en Cote d'Ivoire, au Zimbabwe, en Haiti, l'usage d'internet, les règles du journalisme, le processus électoral, la couverture des élections.. Tout a été passé au peigne fin..

Ce séminaire a permis aux responsables de média d'aller dans le sens de la solidarité, du partage de vision. Nous avons pu nous ré-approprier notre métier, un métier quelque peu déboussolé par cette crise politique. Il s'agit de mettre en avant des principes affirmés et des expériences partagées pour accompagner le processus électoral avec professionnalisme et objectivité. Oui Il faut défendre le devoir et le droit d'informer, la liberté de presse et autres libertés fondamentales. Il faut soutenir toute initiative qui tend à l'apaisement, à l'éducation citoyenne. Il faut que ces prochaines élections soient des plus crédible, justes et transparentes. Il est essentiel de dénoncer toute dérive, quelque soit, de la part des organisateurs des élections, des candidats, du régime, de la Communauté internationale qui, soit dit en passant, nous le remarquons, n'arrive pas souvent à tenir le même langage...

Mesdames et messieurs

Collègues journalistes

Cela dit, il y a le faire et il y a la manière de le faire. Il y a, le journalisme et la manière de faire du journalisme.

La manière de faire du journalisme c'est la charte. Dans le cas d'espèce, c'est la charte d'engagement des journalistes pour la période électorale.

Une charte reste une charte. Les principes sont toujours les mêmes. Avec quelques réactualisations, elle est valable en toute circonstance.

Oui mais (ce n'est pas la date du 8 mai n'est ce pas) le plus important est surtout l'engagement à l'appliquer. C'est ce qui explique l'importance de la cérémonie de ce jour. Et notre présence, nous journalistes, ici, est déjà un signal fort.

On parle aujourd'hui de sortie de crise et de retour à l'ordre constitutionnel. Les journalistes appelés à adhérer à cette charte marqueront le retour à l'ordre des vertus du métier. Car ensemble, nous allons affirmer et observer les règles d'éthique et de déontologie dont l'exactitude et l'équilibre de l'information, la probité morale, l'honnêteté, le respect de la dignité humaine, le sens de la responsabilité. Cela suppose l'engagement à résister à toute forme de pression, de gifle, de manipulation, d'où qu'elle provienne de nature à travestir l'objectivité de l'information ou à dénaturer la situation ou encore la fiabilité des sources d'information.

Cette charte, c'est notre participation au processus de sortie de crise par le biais d'une bonne couverture électorale. C'est notre réponse commune, positive, constructive à l'opinion

nationale, internationale et aux électeurs en particulier. Les journalistes malgaches, trop souvent décriés, ont leur mot à dire dans les prochaines élections. Et bien au delà.

Collègues journalistes,

Nous vous invitons à adhérer à cette charte en apposant vos signatures. Cet engagement sera personnel mais citoyen. Nous espérons toucher le maximum de journalistes dans tout Madagascar. En signant cette charte, chacun est déjà tenu de faire sa propre auto régulation. En tout cas, nous servirons également de modèles aux autres forces vives du pays.

J'ai l'intime conviction que plus que jamais Madagascar a besoin de nous, journalistes afin de sortir de cette crise inqualifiable. Inacceptable.

Mesdames et Messieurs,

Honorables invités,

Nous, responsables de médias, journalistes, reporters, JRI, cameramen, photographes, remercions les Nations Unies et tous les organismes internationaux OIF, COI e et j'en passe, nous remercions la CENIT pour les efforts que vous apportez tous à la presse malgache. Nous souhaitons votre contribution pour vulgariser la charte et permettre à tous les journalistes malgaches de la signer.

Nous remercions les autorités pour leur attention à notre endroit même si parfois il nous est difficile de leur donner satisfaction. Et réciproquement.

C'est le charme du métier, Vive le pluralisme...

Qu'elle soit balise ou vecteur, souffre douleur, éternel responsable, bouc émissaire, ange gardien, qu'elle soit critiquée, adulée, et j'en passe, cette presse malgache a un bel avenir. J'y crois. Je persiste à Y croire. Je persiste et je signe...

Je vous remercie.



**SATA SY DINAM-PIARAHA-MIENTANA MIKASIKA NY FAMPITAM-BAOVAO MANDRITRA
NY VANIM-POTOANAN'NY FIFIDIANANA**

Izahay, talen'ny fanoratana, talen'ny famoahana, tonian-gazety ary mpanao gazety, mahatsapa ny anjara makadirin'ny asa fanaovan-gazety amin'izao fivoahana amin'ny krizy izao sy ny lanjan'ny fifidianana, dia manaiky izao fiaraha-mientana manaraka izao:

- hampiasa ny fahaizanay sy ny fahalalanay ary ny traikefanay ka hanatontosa ny asa ao anatin'ny maha-matihanina tanteraka eo amin'ny fikirakirana ny vaovao mikasika ny fifidianana.

Noho izany dia manana adidy ny mpanao gazety ny hampahafantatra ny Fehezandalàm-pifidianana sy izay voalazan'ny Lalàmpanorenana mifandraika amin'ny fifidianana. Manaiky ihany koa fa hanome vaovao marina, volanjalanja ary azo itokisana. Noho izany, dia mila fanamarinana ny vaovao raha tiana ho marina ny filazana azy ary ho voarain'ny olona ihany koa, na dia tsy mifanaraka amin'ny fomba fijerin'ny mpanao gazety sy ny orinasa aza indraindray ny zava-mitranga. Ny fahaizana mandanjalanja kosa dia mitaky ny fampahafantarana ny fomba fijery rehetra na dia misy aza ny hevitra tsy mitovy amin'ny an'ilay mpanao gazety sy ny orinasa misy azy.

- manaiky ny handanjalanja ny vaovao, ka tsy hanisy fanavakavahana ho amin'ny fahalalahana maneho hevitra eo amin'ny vahoaka, sy ny mpanomana ny fifidianana ary ny olom-pirenena, ka amim-panajana ny lalàna mifehy ny asa anaovana izany izany.

Manaiky ny haino aman-jerim-panjakana fa hampitovy lenta ny rehetra, araka ny

voalazan'ny Fehezandalàm-pifidianana. Ny haino aman-jery tsy miankina kosa dia manaiky fa handanjalanja ny asa ataony. Ny vaovao tsy marina dia tokony ho ao anatin'ny fotoana fohy ny fanitsiana azy ary tsy tokony hisy fitanilana eo amin'izay fanitsiana atao. Tokony ho afaka mamaly ny vaovao tsy marina navoaka ireo olona, na ny orinasa na ny antoko voakasiky ny lahatsoratra. Fa tsy maintsy ao anatin'izay gazety namoaka ny lahatsoratra tsy nekena izay ihany no ahafahana manao izay famaliana izay.

- Manaiky ny tranon-tserasera tsirairay fa hametraka mazava ny fomba hitondrany ny fampielezan-kevitra.

Manaiky ny mpanao gazety fa hamela malalaka ny olom-pirenena haneho hevitra fa mila hamarinina kosa anefa izay lazainy.

- Manaiky fa hiaro hatrany ny fahafahana mampahafantatra ny vaovao.

Ny mpanao gazety tsirairay, na miaraka raha ilaina izany, dia tokony hamita hatrany ny asany amin-kahalalahana manoloana ny tsindry isan-karazany hatao amin'izy ireo.

- Manaiky fa hanohana izay finiavana rehetra mety hitondra fitoniana sy ny fanabeazana ny olom-pirenena ho vanona.

Tokony hitandrina toy ny anakandriamaso ny fiarovana ny firaisan-kinam-pirenena, ny fanajana ary ny fiarovana ny kolontsaina sy ny soatoavina malagasy ary ny fahasamihafana hatrany ny mpanao gazety eo am-panaovana ny asany.

- Andraikitra ny mpanao gazety ny mampahafantatra ny tsy fanarahan-dalana ataon'ny mpikarakara ny fifidianana sy ny kandida raha misy izany.

Tokony ho mailo ny mpanao gazety amin'ny fanajana ny lalàna mifehy ny fifidianana ary ny fepetra fanaraha-maso izay fifidianana izay. Raha sanatria ka misy ny tsy fanarahan-dalàna amin'ny andron'ny fifidianana, dia izay natrehin'ny mpanao gazety ihany no tokony hotateriny. Tokony homena andraikitra ihany koa ny tsirairay amin'ny fanaraha-maso izay zavatra tsy mety.

- Manaiky fa hanaja ny lalàna mifehy ny asa fanaovan-gazety ka anisan'izany ny ny fahamarinam-potra sy ny fandanjalanjana ny zavatra lazaina, manaraka ny soatoavina sy ny fanajana ny maha- olona ary ny andraikitra napetraka aminy.

Ireo fanambarana na fandaharana miendrika dokam-barotra nandovam-bola avy amin'ny kandida dia tokony hoavahana mazava tsara ary hampahafantarina ny mpijery sy mpamaky ary hosarahina amin'ny tena vaovao.

Tsy tokony hisy fihetsika ataon'ny mpanao gazety mampiseho miharihary fa miandany amina kandida na amina antoko iray ny tenany, amin'ny andron'ny fifidianana.

Ny famoahana vaovao momba ny fiainana manokan'ireo voakasiky ny fifidianana dia tsy azo atao raha tsy hoe ho tombotsoam-bahoaka ny fampahafantarana izany.

Tsy tokony hanaiky vola na zavatra hafa afa-tsy avy amin'ny mpampiasa azy ihany ny mpanao gazety.

- Tsy hanaiky ny tsindry atao aminy na fanodikodinana ny vaovao, na iza manao izany na iza, ka tsy hanova ny tena zava-misy marina.

Hijanona matihanina hatrany ny mpanao gazety fa tsy tokony hampiasa fitenenana maneho fifankazarana be loatra amin'ny kandidà izay resahiny.

Ary satria tsy azo itokisana loatra ny fakana ny hevitra ny olona amin'ny resaka politika na ny "fakana hevitra" na « sondage politique» fanao eto Madagasikara dia tsy tokony hampiasa izany ny mpanao gazety mandritra ny fotoam-pifidianana.

Tokony ho mailo hatrany ny mpanao gazety amin'izay mety ho endrika fanodinana ny vaovao ho lasa endrika fampielezan-kevitra.

- Tsy tokony hamoaka vaovao mety hampisy korontana ny mpanao gazety mandritra ny fotoam-pifidianana.

Tsy tokony hanao lahatsoratra na hamoaka fitenenana manaratsy kandidà na antoko politika ny mpanao gazety. Tsy tokony hamoaka lahatsoratra na hevitra izay mitarika fifandirana na herisetra ihany koa ny mpanao gazety. Mitovy amin'izany ihany koa ny

lalàna mifehy ny onja-peo sy ny amin'ny « internet ».

Ireo voka-pifidianana ôfisialy avy amin'ny CENI-T na nampitaina mivantana avy any amin'ny biraom-pifidianana ihany no tokony havoakan'ny mpanao gazety.

- Manaiky fa hanaja hatrany ny firaisan-kina amin'ny fanatanterahana ny asa.

Ny mpanao gazety dia tsy tokony hamoaka ny heviny manokana, afa-tsy mandritra ny fandaharana misy fifanoheran-kevitra eo amin'ny vahiny tsy mitovy fijery ihany, tsy tokony ihany koa hamoaka lahatsoratra entina hanaratsiana olona ny mpanao gazety. Tsy azony atao mihitsy ny mangala-tahaka (plagiat) ny vokatry ny asan'ny mpanao gazety hafa.



ITY SATA SY DINA ITY DIA NOVOLAVOLAINA TAO AMIN'NY DINIK'ASA SY FAMPITANA TRAIKEFA MIKASIKA NY FAMOAHAM-BAOVAO MANDRITRA NY VANIM-POTOANAN'NY

**FIFIDIANANA, NATAO NY 15, 16, 17, 18 JANOARY 2013 TETO ANTANANARIVO
NIARAHANA TAMIN'NY CENI-T, OIF, COI ARY AROSO HANKATOAVIN'NY
TOMPON'ANDRAIKITRA REHETRA EO AMIN'NY FANAOVAN-GAZETY ETO
MADAGASIKARA.**

=====



Nos collègues journalistes de Moramanga

CHARTE D'ENGAGEMENTS POUR LA COUVERTURE DE LA PERIODE ELECTORALE

[VERSION FRANCAISE EN FORMAT PDF CLIQUEZ ICI](#)

***Nous, directeurs de publication, directeurs de rédaction, rédacteurs en chef, et
journalistes, conscients du rôle primordial et déterminant de la presse dans la sortie de
crise, de l'importance des élections à cet effet, nous engageons :***

***A user de nos compétences, des principes affirmés et des expériences partagées pour
accompagner le processus électoral avec professionnalisme et objectivité.***

Les journalistes acceptent leur devoir d'exposer et de faire connaître le code électoral et

les dispositions de la Constitution ayant trait aux élections. Ils s'engagent à respecter les principes d'exactitude et d'équilibre. L'exactitude impose la vérification et la présentation de tous les faits pertinents et nécessaires à la compréhension d'un événement, même si certains de ces faits vont à l'encontre des sentiments du journaliste ou du média. L'équilibre impose la présentation de tous les principaux points de vue, même si le journaliste ou le média ne les partage pas.

A assurer une couverture équitable, sans discrimination en donnant à tous, organisateurs, citoyens, candidats, le droit de s'exprimer librement dans le respect des règles établies.

Les médias publics s'engagent à respecter le principe d'équité, conformément à la Loi électorale. Les médias privés s'engagent à respecter le principe d'équilibre. Les informations inexactes doivent être rectifiées dans les meilleurs délais et dans des conditions d'exposition comparables. Le droit de réponse et le droit de réplique sont garantis aux individus, organisations et partis. Ils ne peuvent s'exercer que dans l'organe qui a publié l'information contestée.

A élaborer au niveau de chacune de nos rédactions, notre propre registre éditorial pour la couverture de la campagne électorale.

Les journalistes veilleront à ouvrir leurs médias à la parole citoyenne,

tout en s'assurant de la vérification des faits.

A défendre le devoir et le droit d'informer.

Les journalistes assureront individuellement et au besoin collectivement

leur engagement pour la liberté d'information face aux pressions de toute nature.

A soutenir toute initiative favorisant l'apaisement et l'éducation citoyenne.

Les journalistes ne doivent pas perdre de vue dans l'exercice de leur métier

la sauvegarde de l'unité nationale, le respect et la défense de la culture et de la civilisation malgaches, et le droit à la différence d'opinion.

A dénoncer toute dérive, quel qu'elle soit, de la part des organisateurs des élections et des candidats quand il le faut.

Les journalistes seront vigilants sur le respect des règles du jeu électoral et la pertinence des procédures d'arbitrage. En cas d'incident le jour du vote, le journaliste rapporte ce dont il a été témoin. Les principes de responsabilité sociale et de précaution doivent prévaloir en cas d'anomalies observées.

A observer les règles d'éthique et de déontologie dont l'exactitude et l'équilibre de l'information, la probité morale, le respect de la dignité humaine, le sens de la responsabilité.

Les interventions, communiqués ou publi-reportages payants émanant des candidats ou des groupements politiques, doivent être clairement indiqués au public en tant que tels, et séparés des informations traitées par la rédaction.

Pendant toute la campagne électorale, les journalistes ne présenteront pas de signes distinctifs d'appartenance à un parti, à des candidats, a fortiori le jour du scrutin.

La publication d'informations sur la vie privée des acteurs de la campagne ne peut être justifiée que par un intérêt public avéré.

Le journaliste n'accepte pas de rétribution ou d'avantage en dehors de ceux de son employeur.

A résister à toute forme de pression et de manipulation, d'où qu'elle provienne de nature à travestir l'objectivité de l'information ou à déstabiliser la situation.

Les journalistes s'engagent à ne pas utiliser de formules trop familières ou cavalières envers les personnes citées, rester très prudent par rapport aux questions ou analyses ethniques.

Compte tenu des incertitudes liées à leur élaboration à Madagascar, les journalistes s'engagent à ne pas utiliser les résultats des sondages politiques pendant toute la période électorale.

Les journalistes seront vigilants quant aux tentatives de détourner des exercices d'information en moyens de propagande.

A s'abstenir durant cette période électorale de diffuser des informations pouvant provoquer des conflits.

Les journalistes doivent s'abstenir d'écrire un article ou de tenir des propos injurieux, diffamatoires, portant atteinte à la dignité d'un candidat ou d'un groupement politique. Ne doivent pas apparaître dans les médias des articles ou propos incitant à la haine et à la violence.

Les journalistes s'engagent à ne relayer que les chiffres officiels transmis par la CENI-T

ou directement entendus lors de la proclamation des résultats dans les bureaux de vote.

A entretenir, sur la base des fondamentaux du métier, la solidarité professionnelle.

Les journalistes, au-delà des débats contradictoires légitimes,

doivent s'abstenir de régler leurs différends sur un ton de prise à partie personnelle par articles interposés ou dans les émissions diffusées à l'antenne. Ils s'interdisent le plagiat.

La présente charte fera l'objet d'une publication et sera communiquée à toutes les parties prenantes aux élections.

(Texte élaboré à l'issue de l'atelier de sensibilisation et de formation à la couverture d'une période électorale organisé les 15, 16, 17, 18 janvier 2013 à Antananarivo, en collaboration avec la CENI-T, l'OIF, la COI et proposé à l'adhésion de l'ensemble des journalistes de Madagascar).

=====

DISCOURS DE MADAME LA PRESIDENTE DE LA CENI-T



Béatrice Atallah

Objet : cérémonie de présentation et de signature de la charte d'engagements des médias pour la couverture de la période électorale (21 février 2013 à Antananarivo)

Mesdames, mesdemoiselles et messieurs,

Ce jour est à marquer d'une pierre blanche. C'est une grande première à Madagascar que les journalistes eux même prennent l'initiative de s'engager en signant une charte pour la couverture d'élection électorale.

Cette démarche marque votre aspiration à mieux informer le peuple Malagasy et à se mettre au service de la démocratie. Sachant qu'un peuple bien informé fait un choix plus responsable et assume mieux ses devoirs de citoyen, votre engagement est d'ores et déjà un pas vers une future plus encourageante pour le développement de notre chère nation.

Bien sûr, des séries de formations ont été dispensées dans les principaux chefs lieux de province et à Antsirabe. Les experts des Nations Unies ainsi que quelques formateurs locaux, que je tiens à remercier encore une fois, sont venus partager leurs expériences et renforcer la capacité de centaines de journalistes dans le cadre de la couverture d'un processus électoral dans un environnement de crise politique.

Les experts dépêchés par l'OIF et la COI ont pris le relais pour amener les rédacteurs en chef à considérer l'opportunité d'une charte d'engagement, cadrant leurs interventions pendant la période électorale.

Toutefois, cela aurait pu être peine perdue si les principaux bénéficiaires n'auraient pas été assez réceptifs aux enseignements qui ont été dispensés.

Aujourd'hui, tout scepticisme est à écarter. Vous démontrez à la face du monde que votre attitude responsable est matérialisée par la signature de cette charte. D'autres confrères sont invités à vous rejoindre dans ce noble défi dans les jours et mois à venir.

Mesdames et messieurs,

Nous sommes en face d'un environnement socio-politique qui nécessite une détermination sans faille. Des tentations se trouveront sur votre chemin, tendant à vous dévier de votre engagement. Soyez tenaces, garder votre cap, l'avenir gardera trace de

votre abnégation. Et vos enfants seront fiers de ce que vous entreprenez pour leurs avensirs.

Je suis fière de présider à cette cérémonie de présentation de la charte. J'espère que vos collègues ainsi que vos employeurs respectifs le sont aussi.

Qu'ils se feront une joie de vous soutenir et de vous encourager dans votre nouvel engagement.

Il nous reste à souhaiter une longue vie à cette charte et que tous les journalistes qui couvrent les élections à Madagascar puissent y adhérer et en prendre de la graine.

Je vous remercie de votre aimable attention.

=====

DISCOURS DU REPRESENTANT DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION (SG p.i.)



Guy laurent Ramanankamonjy

Cérémonie de présentation officielle de la Charte d'engagements pour la couverture de la période électorale

Excellence Madame La Présidente de la Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition,

Excellence Madame La Représentante Résidente du Système des Nations Unies,

Excellences Messieurs Les Ambassadeurs,

Mesdames et Messieurs les Directeurs de publication, Directeurs de Rédaction, et Rédacteurs en Chefs,

Monsieur Le Consultant de l'OIF,

Chers consœurs et confrères journalistes,

Honorable Assistance

C'est pour nous, au Ministère de la Communication, un insigne honneur de prendre part, aujourd'hui, à cette cérémonie de présentation officielle de la charte d'engagements pour la couverture de la période électorale.

Le Ministère de la Communication est très attentif, satisfait et accueille avec plaisir cette charte d'engagements des médias puisqu'elle marque une prise de conscience collective par l'ensemble de la Presse malgache pour son rôle déterminant dans la sortie de crise.

C'est pourquoi, au nom de Monsieur Le Ministre de la Communication, Harry Laurent RAHAJASON, je tiens à féliciter tous les Directeurs de publication, les Directeurs de Rédaction, les Rédacteurs en Chef et les journalistes qui ont pris part à l'élaboration de

cette charte d'engagements.

Cette charte que vous avez élaborée vous-mêmes est un excellent outil d'autorégulation durant ces élections cruciales pour l'avenir de notre nation.

Ayant toujours privilégié le dialogue et la conscientisation avant la prise des mesures de sanctions légales à l'encontre des médias qui font de graves dérapages par rapport aux textes législatifs et réglementaires sur la communication, le Ministère de la Communication note avec satisfaction cette initiative des Professionnels des médias qui ont élaboré eux-mêmes leurs propres disciplines.

Nous sommes convaincus que l'autorégulation qui convient à tous les médias reste toujours une bonne alternative par rapport aux poursuites judiciaires. C'est un élément supplémentaire de protection de la liberté de Presse qui nous tient tous à cœur.

Ainsi, nous espérons que cet outil d'autorégulation soit appliqué scrupuleusement puisqu'il facilitera les tâches de la Commission Spéciale à la Communication Audiovisuelle (CSCA). Il permettra au Ministère de la Communication de limiter son intervention en cas de manquements au respect des règles éthiques et déontologiques de la Profession.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

La revalorisation du métier de journalistes, le renforcement du professionnalisme, la culture de l'excellence et l'autorégulation sont parmi les défis que nous devons tous relever, en particulier, au cours de cette période électorale de sortie de crise.

C'est pourquoi, nous invitons, aujourd'hui, tous les directeurs de publication, tous les directeurs de rédaction, tous les rédacteurs en chef, et tous les journalistes, à signer cette charte pour accompagner le processus électoral avec professionnalisme et objectivité.

Quand vous vous engagez aujourd'hui à soutenir toute initiative qui tend à l'apaisement ;

Quand vous vous engagez aujourd'hui à ne pas utiliser les résultats des sondages politiques pendant toute la période électorale, compte tenu des fiabilités incertaines de leur élaboration à Madagascar ;

Quand vous vous engagez aujourd'hui à s'abstenir durant cette période électorale de diffuser des informations pouvant provoquer des conflits ;

Le Ministère de la Communication vous en félicite sincèrement et vous encourage à poursuivre dans ce bon sens qui nous laisse entrevoir une élection sereine.

Enfin, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à toutes les parties prenantes aux différentes actions de renforcement des capacités en faveur des médias, pour ne citer que la CENIT, le PNUD, l'OIF, la COI et l'Agence ANTA rattachée au Ministère de la Communication. Vos actions de renforcement des capacités ont permis de catalyser cet effort concerté des professionnels des médias pour instaurer des directives rédactionnelles volontaires.

De son côté, le Ministère de la Communication, va renforcer son système de monitoring de la campagne pour vous accompagner dans ce sens.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions de votre aimable attention.

La présente charte fera l'objet d'une publication et sera communiquée à toutes les

parties prenantes aux élections.

Dossier de Jeannot RAMAMBAZAFY - 21 février 2013